

Pôle « Dépendance et Handicap » et « Personnes Âgées »

→ ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Publics concernés :

- Professionnels de la dépendance
- Salariés du Particulier Employeur

Équipements / Accès / Accessibilité :

- Salle de formation en U
- Accessibilité PMR partielle ou totale
- Adaptations pédagogiques individuelles possibles
- Une fiche accès/accessibilité sera jointe à la convocation

Profil(s) Formateur(s) :

Infirmière - cadre de santé

Réussite & Satisfaction :

Formation nouvelle

Profil et pré-requis :

Aucun pré requis de niveau de formation

Objectifs de la Formation / Aptitudes et compétences :

► Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Etre en mesure de répondre aux besoins sociaux et psychologiques de la personne en fin de vie et de son entourage en adaptant son accompagnement et sa communication.

Contenus et durée de la Formation :

► 3 jours

- Les représentations de la mort dans les différentes cultures et les rites religieux autour de la mort.
- Les étapes du deuil et la notion de « perte ».
- La réglementation en vigueur concernant les droits des personnes en fin de vie.
- Les différentes étapes psychologiques de la personne en fin de vie.
- Les réactions les plus fréquentes lors des étapes de fin de vie.
- Les techniques de communication non verbale.
- Les principes de la bientraitance et de la relation d'aide.
- Les soins palliatifs.
- Les ressources et dispositifs d'accompagnement en cas de difficultés dans la gestion d'un deuil.

Méthodes mobilisées & Modalités d'évaluation :

- Les apports théoriques seront accompagnés de mises en pratiques, exercices et films.
- Alternance de temps collectifs, en binômes et individuels.
- Supports de formation remis aux stagiaires.

- Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.

- Procédure d'évaluation : questionnaire préformation pour évaluer les besoins et le positionnement, évaluation continue, grille d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction en fin de formation.

- Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation (si assistant maternel ou SPE) et attestation de formation.

Modalités d'inscription & Tarifs :

Un dossier d'inscription est à remplir au plus tard 10 jours avant le premier jour de la formation.

- Formation prise en charge avec le plan de développement pour les salariés du particulier employeur et les assistants maternels.
- Tarif individuel: 525€